

ABONNEMENT.

Mensualité . . . 30 fr.
Six mois . . . 160
Trois mois . . . 80

En s'abonnant :
à SAUMUR,
chez tous les Libraires.
à PARIS,
chez BONGIBEL et BULLIER,
Place de la Bourse, 38;
RUE d. Anchoise-Richel., 9;
BLANCHARD, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 25 c.
Réclames . . . 30
Faits divers . . . 75

RÉSERVES SONT FAIMES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

Le présentement continué jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

8 Octobre 1881.

POUR FAIRE DIVERSION

Il y a deux points noirs dans l'horizon du gouvernement.

La demande d'enquête sur les affaires tunisiennes, et la question de la séparation de l'Église et de l'État.

M. Ferry, qui, paraît-il, doit faire partie de la nouvelle combinaison ministérielle, a grand peur de se briser sur l'un ou sur l'autre de ces deux écueils.

Comme M. Gambetta, il est partisan de ce qu'on appelle, dans le langage opportuniste, le clergé national; comme lui, il est absolument opposé à la séparation de l'Église et de l'État, estimant que le clergé trouverait dans cette situation nouvelle une indépendance factieuse au point de vue gouvernemental.

Le président du conseil ne se dissimule pas, cependant, qu'il sera difficile d'empêcher la question d'être discutée, d'autant plus que les professions de foi électorales d'un grand nombre de députés dévoués au gouvernement promettaient cette réforme.

Si les intransigeants posent la question dès la rentrée, le gouvernement et la majorité seraient dans un grand embarras en raison de ces promesses publiquement faites.

M. Ferry n'aurait trouvé qu'un moyen de se tirer d'affaire: distraire les intransigeants en leur donnant des os à ronger.

Il serait décidé à poursuivre rigoureusement l'application des décrets du 29 mars à toutes les congrégations d'hommes et de femmes qui ont été tolérées jusqu'à ce jour.

En prenant cette décision, M. Ferry a pensé qu'il serait possible d'obtenir du groupe intransigeant un peu de patience.

— Voyez, leur dirait-on, notre bonne volonté; considérez qu'on ne peut pas tout faire à la fois.

La question de la séparation de l'Église et de l'État serait donc renvoyée à... plus tard.

M. Ferry espère, en outre, que cette reprise de la persécution aurait pour effet, si non d'arrêter, au moins d'amortir les conséquences de la mise en accusation du cabinet.

Ces calculs sont-ils justes? Nous ne le croyons pas.

Les intransigeants, M. Henry Maret entre autres, n'ont pas hésité à déclarer qu'ils réproveraient les actes persécuteurs, et que, si l'on ne veut pas de la séparation de l'Église et de l'État, ils demandaient, au nom de la liberté d'association, qu'on laissât les convents tranquilles; que d'ailleurs il n'y avait aucun palliatif qui pût retarder la mise en accusation.

Il faut donc s'attendre, pour la prochaine session, aux discussions les plus passionnées et aux scènes les plus violentes.

(Tablettes d'un Spectateur.)

Chronique générale.

Le Journal officiel publie le décret du Président de la République qui convoque le Sénat et la Chambre des députés en session extraordinaire pour le 28 octobre 1881.

Les avis sont très-partagés au sujet de la démission des ministres. Les uns pensent, avec la France, que M. Jules Ferry et ses collègues se présenteront devant la Chambre et ne se retireront que devant un vote constatant un refus de confiance. Les autres croient, avec le Télégraphe, que le cabinet a déjà fait ses malles et qu'il remettra ses pouvoirs et ses portefeuilles le 15 octobre entre les mains du Président de la République.

Entre ces deux opinions contradictoires, nous ne pouvons nous prononcer; mais tout porte à croire que ces derniers ont raison.

son, car nous lisons dans le Temps, journal très-bien placé pour savoir ce qui se passe à l'Élysée et au Palais-Bourbon:

« Le cabinet, d'accord avec M. le Président de la République, a décidé de se démettre de ses fonctions une dizaine de jours avant la rentrée des Chambres. Cette décision, arrêtée à l'heure actuelle, a pour but de permettre à M. Grévy de former un cabinet nouveau qui se présenterait devant les Chambres le 28 octobre, à l'ouverture de la session. »

Le Rappel assure que M. Gambetta, disposé à entrer aux affaires, ne voudrait prendre le pouvoir qu'après un débat public dans lequel la majorité de la Chambre manifesterait ses idées sous la forme d'un ordre du jour ou d'un programme. Il est possible que le cabinet ne soit pas encore formé au moment de la rentrée.

— Le National dit que d'importantes résolutions, touchant les affaires d'Algérie, seront prises dans le conseil à l'issue duquel il se pourrait que le général Chanzy fût sollicité de reprendre — ou plutôt de reprendre — le gouvernement général de l'Algérie.

— La princesse Clotilde vient d'arriver à Paris, dans le but d'empêcher son fils, le prince Victor, de s'engager.

— On annonce qu'il y a huit jours, M. Barthélemy Saint-Hilaire a acheté un hôtel, avenue de la Grande-Armée, pour la modeste somme de quatre cent mille francs.

— Nous lisons dans l'Estafette que le ministre de l'intérieur va adresser aux évêques une circulaire relative aux directeurs de séminaires qui continuent à choisir leurs professeurs parmi les membres des congrégations non autorisées.

— L'Union annonce que des Soeurs de différentes congrégations viennent d'être envoyées en Tunisie pour être spécialement affectées aux ambulances de l'armée.

Il se fait en ce moment un travail qui porte sur les élections générales. Une page est consacrée à chaque circonscription et comporte: 1° les candidats en présence et le nombre des suffrages obtenus par chacun d'eux; 2° un résumé succinct de la lutte électorale; 3° la biographie des nouveaux députés; 4° le programme du nouvel élu.

Cet ouvrage sera précédé d'un rapport mentionnant le chiffre total des voix obtenues par les députés de chaque groupe et le classement de ces députés. Il sera remis à M. Constans vers le 15 de ce mois.

Le bruit était répandu, dans les cercles officieux, que la direction de la sûreté générale au ministère de l'intérieur et la préfecture de police avaient été mises incidemment, il y a quelques jours, sur la trace d'un mouvement communaliste en préparation. Des comités sont organisés secrètement dans presque chaque quartier de Paris qui ont pour mission de se renseigner sur les personnes dont il faudrait paralyser l'influence au moment opportun. On cite l'homme politique qui serait l'âme de cette conspiration, et agirait activement avec le concours d'un grand nombre d'amis de la Commune.

Dans une réunion qui a eu lieu lundi soir, à Courbevoie, — nous précisons — la question des armes a été agitée. Un individu qui a joué un grand rôle pendant la Commune a déclaré que l'on avait pensé à tout, et que depuis deux mois on avait pris les mesures nécessaires pour que rien ne manquât au moment de l'action.

Le fait suivant prouve à quel degré extrême d'aveuglement et de passion ont poussés les grévistes:

« Depuis la grève des ouvriers charpentiers, les chantiers de construction du nouveau Pont-au-Double avaient été abandonnés par les ouvriers. Néanmoins, quelques

61
Feuilleton de l'Echo Saumurois.
MAITRE LE TIANEC
PAR M^{lle} MARIE LACHÈSE.
(Suite.)
— Eh bien! comment vont-ils? demanda le président quand parut sa fille.
— Aussi bien que possible, répondit Françoise.
Et, jetant un regard vers miss Ellen:
— Nous causerons de tout cela demain.
— Oui, dit M. Hardellier, dînons tranquilles et allons nous reposer.
Il fut le premier qui se retira. Il pria miss Ellen d'agréer ses excuses et quitta la salle à manger. Devant les mets exquis préparés pour fêter le retour des maîtres, l'Anglaise ne sentait plus que la fatigue l'avait réduite à un état désespéré. Françoise envia, sans oser la partager, la liberté que prenait son père.
Quand, enfin, elle put, à son tour, regagner son appartement, elle s'assit devant son foyer: et là, bien seule, bien calme, réfléchit de nouveau.
Au bout d'un long temps, elle se leva, sonna. La femme de chambre parut.
— Augustine, dit M^{lle} Hardellier, pourriez-vous

me dire à quelle heure la première messe se célèbre dans les paroisses?
— A six heures en hiver, mademoiselle, répondit la domestique un peu surprise de la question.
— A Saint-Serge aussi?
— Je ne sais pas, mademoiselle, mais c'est probable.
— Eh bien! demain matin, descendez chez moi à cinq heures et demie au plus tard. Je me rendrai à Saint-Serge et vous m'accompagnerez.
La femme de chambre regarda sa jeune maîtresse avec une telle stupefaction que Françoise crut devoir répéter:
— Nous irons ensemble à Saint-Serge pour la première messe, vous comprenez bien.
— Mon Dieu! mademoiselle!
— Ne vous étonnez pas tant, Augustine; pour agir ainsi, j'ai, comme vous devez le penser, une raison.
— Sans doute, je n'ai qu'à obéir à mademoiselle. Cependant, je dois lui faire observer qu'à cinq heures et demie il fait noir.
— Nous serons deux, dit Françoise en souriant.
— Il fait un froid glacial.
— Je mettrai mes fourrures. Couvrez-vous bien aussi.
— Saint-Serge est très-loin.
— Oh! très-loin!
— Du moins, mademoiselle prendra quelque

chose? Aller à Saint-Serge à six heures! Il y a de quoi gagner une fluxion de poitrine.
— Préparez-moi du café, je veux bien. Et, ajouta-t-elle avec bonté, vous en prendrez aussi, Augustine.
— Merci bien, mademoiselle, je ne songe guère à moi, dit la femme de chambre rendue tout inquiète par ce hardi projet.
Il lui fallut pourtant aider à l'exécuter.
Le lendemain, tandis que, dans l'hôtel, tout sommeillait encore, deux femmes sortirent sans bruit, et prirent le chemin du lointain sanctuaire. Elles marchaient rapidement, en serrant leurs manteaux autour d'elles. La nuit avait été sévère. Le sol, durci par la gelée, craquait sous leurs pas. Nul rayon du ciel ne tombait dans les ténébres.
— Quel silence! murmurait la servante. Comme tout est désert! Et il nous faut traverser toute la ville!
— N'ayez pas peur, dit Françoise dont la voix n'était guère mieux affirmée.
— Oh! qu'il fait froid! quelle imprudence! Si monsieur voyait mademoiselle...
— Ne parlez pas, interrompit Françoise, mais plutôt, devant votre bouche, mettez un pan de votre manteau.
Elles continuèrent leur route. Au bout d'un quart d'heure, la femme de chambre reprit:
— Où sommes-nous? C'est à peine si je distin-

que les rues. Je ne connais pas bien le chemin.
— Je le sais, moi, dit Françoise en pressant encore le pas.
Elles traversaient alors une rue étroite et mal pavée. De temps en temps, un cri rauque et sinistre troublait le silence de la nuit: l'aigle du Jardin des plantes se plaignait de la cruauté qui l'avait arraché aux cimes des Pyrénées.
Enfin, elles tournèrent sur la levée.
— Le vent souffle de la rivière, gémit la servante.
— Mais nous sommes rendues, répondit M^{lle} Hardellier.
En effet, elles ne tardèrent pas à trouver l'enfoncement dans lequel se dressait l'église des deux martyrs.
Elles pénétrèrent dans l'église.
— Montez, Augustine, dit Françoise, moi, je reste ici.
— Ici! Mademoiselle va geler.
— Non, la porte me garantit. Montez. Quand le moment de sortir sera venu, j'irai vous avertir.
La femme de chambre obéit, non sans un certain regret. A son dévouement sincère, la curiosité commençait à se mêler.
Françoise repoussa les chaises amoncelées sous la tribune de l'orgue et se plaça dans l'angle du pilier carré auquel la porte vient s'attacher. De cette place, en effet abritée, elle voyait toute la nef.

